

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Marianne Majeau](#)

<https://www.cadre21.org/membres/daf48a2ce82ad5bcf1735bec>

Date d'obtention : 2026-05-08 18:51:05

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

afin de bien faire l'évaluation de l'incident :

1. Intervenir auprès de l'auteur du signalement (sans jugement, vérifier information)
2. Intervenir auprès de la victime. (sans jugement, vérifier information)

Analyser si c'est impulsif ou si c'est malveillant.

3. Intervenir auprès de l'instigateur.

être bienveillant, sans jugement, renforcer les bons amis, soutenir les jeunes autour.

toujours suivre les étapes du protocole. (grille d'évaluation de l'incident).

se baser sur les politiques de notre école.

Après avoir recueilli les informations en lien avec l'image, il est important si c'est le cas de confisquer les téléphones et de les remettre à la police selon le protocole. informer le service de police de l'école. communiquer avec les parents, et faire un signalement DPJ.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Si on juge que la situation n'a pas d'impact à l'école (ex : un parent) = référer la personne au service de police.

toujours valider avec la grille les informations concernant la photo envoyer (la nature, l'intention et l'étendu) afin de valider si la photo comporte des risque.

(faire la différence entre une situation impulsive ou malveillante.)

NE JAMAIS regarder la photo, croire l'élève.

Contact rapide avec la police, confisquer les téléphones de la bonne manière (selon le protocole). ne pas donner d'information aux journalistes ou à toute autre personne (confidentialité +++)

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

lorsqu'on remplit la grille, car on doit questionner sans jugement, être bienveillant et soutenir la personne, malgré la situation vécue ou le malaise qu'elle peut ressentir. la situation doit être délicate, on doit également suivre les étapes du protocole pour ne pas nuire à l'enquête policière ensuite.

une autre étape semble délicate : lorsqu'on reçoit l'information et qu'on doit intervenir avec soit l'instigateur ou la victime. Nous devons rester neutre, protéger la confidentialité des autres qui ont dénoncé.

une autre étape, peut être de démystifier si c'est malveillant ou une intention impulsive. la personne peut être gêné d'avouer ou de nommer la situation comme la jeune fille dans l'exemple. il est important de ne pas juger et de créer un lien de confiance afin qu'elle se sente assez en sécurité pour verbaliser la situation.